



## **FORMATION EN LIGNE - IFED 2022**

### **MFE 302 : GESTION DES DECHETS – CHAINE DE VALEURS ET ECONOMIE CIRCULAIRE**

La croissance de la population urbaine et des localités rurales pose un sérieux défis de la gestion des déchets. Ces déchets encore appelés matières résiduelles sont produites par les ménages et les industries (usines, ateliers, etc.). Dans ces déchets qui jonchent les rues de nos villes et campagnes, on y retrouve des matières organiques, des papiers/cartons, du verre des plastiques des métaux ferreux et non ferreux, des textiles, des ordinateurs, des pièces et des composantes électroniques, des pesticides, etc. Certaines de ces matières sont dangereuses et regorgent de nombreux contaminants pour l'environnement, les animaux et les humains.

La gestion des déchets est un enjeu important dont la responsabilité incombe aux municipalités, aux villes, aux communautés et collectivités territoriales décentralisées indépendamment de leur taille. Ces acteurs doivent privilégier une approche participative et concertée avec l'implication des populations en amont dès la production du déchet et la collaboration de principaux acteurs de la filière tout au long du processus de collecte, de tri, de récupération et de valorisation. Chaque municipalité doit élaborer et mettre en œuvre un Plan de gestion de matières résiduelles (PGMR) cohérent et arrimé aux politiques et stratégies nationales en la matière de développement durable. Les objectifs de ce Plan doivent prendre en compte le principe des 3RVE (Réduction, le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation avant l'Élimination). Un PGMR comprend des actions pour installer et gérer de façon sécuritaire les centres de tri ou les écocentres ; responsabiliser les producteurs de déchets (populations, ménages, industries, etc.) ; informer, sensibiliser, éduquer et sanctionner si nécessaire les contrevenants aux règlements ; concevoir et mettre en place un système de collecte performant ; présenter les incitatifs financiers préconisés.

La gestion des déchets est un volet essentiel de l'économie circulaire (EC) qui consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets dans une logique de circularité. Ce système plus respectueux de l'environnement s'oppose au système économique linéaire qui est basé sur la fausse idée que les ressources naturelles sont infinies et inépuisables. Cette notion met en exergue le fait que la recherche concertée de solutions durables et systémiques traitant à la fois des questions économiques, sociales et environnementales. C'est ainsi que des approches intersectorielles et interdisciplinaires doivent être favorisées afin de développer de nouveaux modèles économiques rentables, plus compétitifs et vertueux, conciliant performances économiques et préservation de l'environnement notamment par la réduction de l'empreinte carbone et l'augmentation de l'emploi local.

Cette formation vise à sensibiliser, informer et outiller différents acteurs impliqués dans la gestion des déchets à différents niveaux de la filière. À l'issue de la formation ils comprendront davantage comment une bonne gestion des déchets à travers l'application des principes de l'économie circulaire peut non seulement contribuer de façon significative à la préservation de

l'environnement, mais également stimuler le développement économique local et permettre la création d'emplois nouveaux. Les participants attendus proviendront des secteurs variés tels que l'industrie, la foresterie, les mines, l'agriculture, la pêche, l'élevage, le tourisme, les municipalités, les écoles, les universités, la société civile, les administrations sectorielles, les ménages, les bailleurs de fonds, les étudiants en quête de réinsertion professionnelle, etc.

La formation MFE 302 est articulée autour des points suivants :

- Les principes directeurs de la gestion des déchets et de l'économie circulaire
- Les 3RVE et la gestion des matières résiduelles
- Les différents processus de transformation et de valorisation des déchets
- La prise en compte des chaînes de valeurs dans la consommation et la gestion des déchets
- La mise en place d'un système de tri des déchets et sous-produits pour améliorer l'efficacité environnementale et valoriser les déchets et sous-produits industriels et semi-industriels
- Rôle des acteurs et des parties prenantes dans la gestion des déchets
- Techniques d'éducation environnementale
- Les liens possibles avec les ODD (objectifs du développement durable)
- Présentation des expériences en matière de gestion des déchets et économie circulaire

Date : **01 au 03 mars 2022**

Frais de participation : **\$250 USD pour les professionnels**  
**\$50 USD pour les étudiants (sur présentation des justificatifs)**

Date limite d'inscription : **Dimanche 20 février 2022**

Cette formation sera facilitée par des formateurs et des professionnels de haut niveau ayant de très longues années d'expériences dans les domaines de la formation, du développement local et régional, de la gestion de l'environnement, de la création des chaînes de valeur et de l'économie circulaire. Les expériences dans la création des chaînes de valeurs et l'économie circulaire permettront aux participants d'avoir une meilleure vision sur les pratiques et les nouvelles perspectives en cours à travers le monde.

Une attestation de formation sera délivrée aux participants. Les notes de cours et éventuellement les vidéos de cours seront mis à la disposition des participants qui pour diverses raisons, ne pourront pas participer à certaines sessions de formation.

Enfin, un certificat environnemental sera octroyé aux municipalités et aux institutions privées ou publiques qui enverront 5 personnes et plus à cette formation qui leur permettra d'adopter des changements profonds dans la gestion de leur milieu de vie.

Nous vous invitons à utiliser le lien ci-dessous pour vous inscrire :

<http://ifed-inc.ca/2020/02/12/mfe-302-processing-and-productivity-improvement-of-ntfps-and-or-agricultural-products/>

Pour tout renseignement, se reporter à : [regis20.ifed@gmail.com](mailto:regis20.ifed@gmail.com)